

Rapport annuel sur l'état de la France en 2016

Déclaration du groupe mutualité

Si le PIB demeure un indicateur économique pertinent pour juger de l'accroissement de la production dans un pays, il présente de nombreuses limites qui en font un indicateur inadapté pour juger de l'état de bien-être d'une société et de ses mutations, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales.

Pour répondre aux limites de cette analyse, le CESE, en partenariat avec France Stratégie, a élaboré et présenté des indicateurs complémentaires de richesse, qui ont largement inspiré le travail du gouvernement.

Il a donc choisi de présenter son rapport annuel sur l'état de la France sur l'analyse des dix indicateurs retenus par le gouvernement et autour de trois objectifs déterminants : la cohésion sociale, la préparation de l'avenir et la qualité de la vie.

L'avenir s'écrit aujourd'hui et les grands axes proposés par ce rapport s'inscrivent dans cette démarche d'anticipation et d'accompagnement des changements.

Le groupe de la mutualité se félicite que l'accent soit porté sur les jeunes au travers des différents indicateurs : les politiques menées en faveur de l'éducation, de l'accès à l'emploi, au logement ou à la santé doivent en effet apporter des réponses concrètes aux préoccupations et à la situation économique et sociale des jeunes. Les parcours scolaires et le passage de l'école à l'emploi sont essentiels dans la détermination des trajectoires individuelles et la formation des inégalités : ce doit être la cible des efforts afin de donner à chacun sa place dans notre société.

La lutte contre l'accroissement des inégalités représente un enjeu majeur.

La dégradation économique depuis 2008 pèse tout particulièrement sur les moins favorisés même si notre système de protection sociale et de redistribution a pu jouer un rôle d'amortisseur social, plus que dans d'autres pays.

En matière de santé, et malgré l'importante amélioration de l'état de santé de la population générale, les inégalités se creusent également. Aussi, si certains indicateurs attestent de cette amélioration, comme l'allongement de l'espérance de vie – même s'il présente un léger recul cette année - ou le net recul de la mortalité infantile, d'autres indicateurs permettent de constater que les progrès accomplis ne profitent pas à tous de manière équitable.

Ainsi en est-il de l'espérance de vie en bonne santé, qui par l'introduction de critères plus qualitatifs, répond à un enjeu de bien-être tout au long de la vie et met en évidence l'importance d'agir

sur l'ensemble des déterminants de santé dont l'environnement au sens large, le travail, ou le lien social.

Les statistiques doivent également permettre d'apporter des réponses genrées : ainsi comme le souligne l'avis le manque de données disponibles sur l'indice « pauvreté en condition de vie », même si les écarts en matière d'inégalités des revenus sont connus et significatifs, devra être mieux renseigné. En effet, il est nécessaire de connaître, analyser et suivre les évolutions de la situation des hommes et des femmes pour guider l'action politique et évaluer les politiques mises en œuvre.

Enfin, si les données relatives au PIB sont présentées quasiment en temps réel, il est regrettable que les statistiques liées aux inégalités sociales ou à l'environnement ne soient disponibles qu'avec un décalage d'au moins deux ans. Des efforts de la statistique publique sont attendus dans ce sens.

L'enjeu du suivi de ces indicateurs est bien d'orienter les politiques publiques et de créer un débat sociétal ; c'est aussi l'objectif que nous nous donnons à travers ce rapport. Le groupe de la mutualité a voté l'avis.